

Éditorial

Chères Tarnacoises, chers Tarnacois,

Ces dernières semaines ont été marquées par un évènement qui ne revient que tous les 5 ans, les élections présidentielles. Le taux de participation au vote à Tarnac a été exceptionnel : 80% ! Nous avons tous pu nous rendre compte que les cartes ont été redistribuées avec un rassemblement inédit et inespéré de la gauche.

Nous pouvons constater que le monde rural et le monde urbain se scindent un peu plus en deux au vu de ces résultats.

Cette année encore, nous avons pris l'importante décision de ne pas augmenter les taxes communales, le pouvoir d'achat des Français étant en berne. Tout augmente et nous avons donc préparé et voté le budget en tenant compte de la situation actuelle pour les Tarnacois.

Le marché de pays du samedi 28 Mai a été à la hauteur des espérances des producteurs et des promeneurs où tous ont pu profiter d'une belle journée ensoleillée, de la buvette, des stands alimentaires et d'artisanat ! Cet évènement a fait du bien à tout le monde après 2 ans sans sortir !

Cette réussite nous laisse présager un bel été convivial, où nous prendrons plaisir à nous retrouver !

François BOURROUX

Voirie

Le programme de voirie 2022 est planifié pour les Voies communales n°25 « Route du Parneix », et n°27 « Javaud » pour l'année 2022.

La commission d'appel d'offre s'est réunie pour l'ouverture des plis et a étudié les propositions des deux entreprises ayant répondu à l'appel d'offre (COLAS et EUROVIA).

L'entreprise la moins-disante, EUROVIA, a donc été retenue pour un montant 99 584,45 € HT soit 119 501,34 € TTC, dont 68 779,80 € TTC dédié au Projet sur la section investissement et 50 721,54 € TTC dédié aux entretiens de voirie sur le budget principal. L'offre d'EUROVIA est inférieure au montant initialement budgété dans les budgets 2021 et 2022 de la commune de Tarnac.

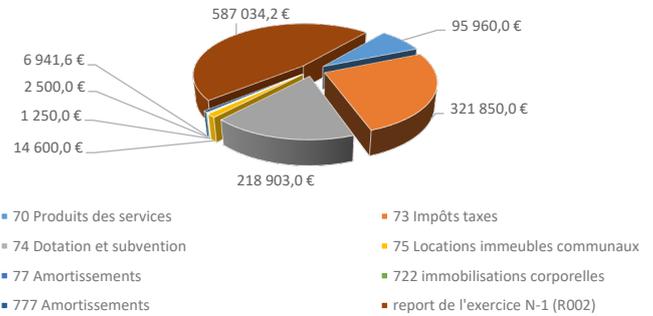
Numérotation

La numérotation administrative des habitations de la commune, entamée sous l'une des mandatures de Jean Plazanet, Maire honoraire, était restée partielle. Aujourd'hui les évolutions légales et réglementaires nous ont permis de poursuivre ce travail à son terme. Les services techniques ont été chargés de distribuer et d'installer les nouvelles plaques sur les maisons non pourvues.

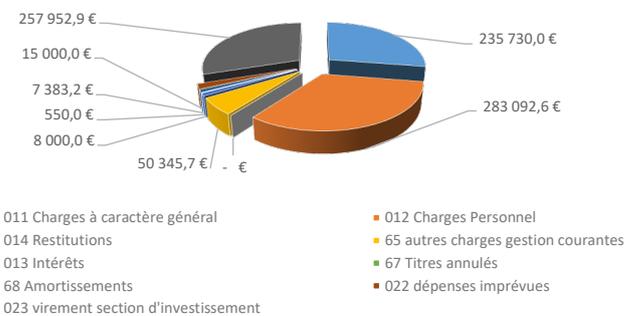
Cette numérotation n'est pas de la compétence directe du Maire ou de son Conseil. Les quelques changements et les attributions de numéro ont été décidés par le Trésor Public et permettront dans notre monde numérique plus de facilité pour l'intervention des services de secours et les livraisons de colis, sans oublier la possibilité d'installer le réseau fibré à son domicile.

Budget communal 2022

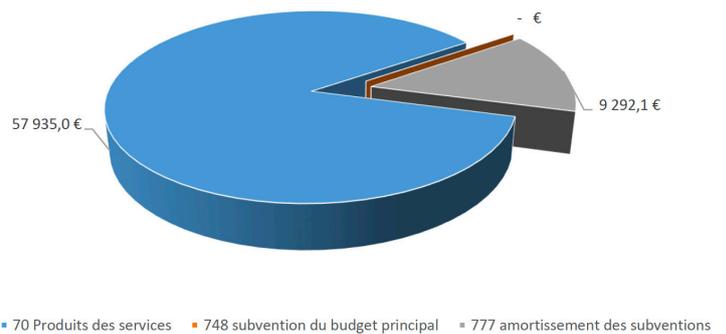
Budget Principal 2022 TARNAC: Recettes: 1 249 038,8€



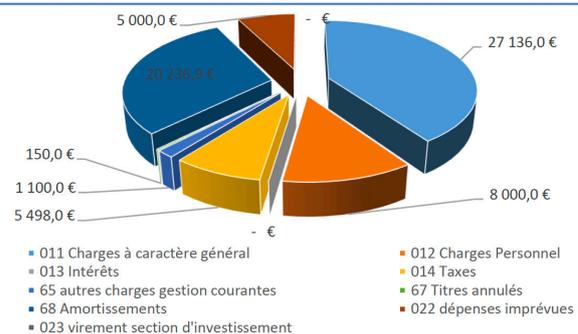
Budget Principal 2022 TARNAC: Dépenses 858 054,32 €



Budget Principal Eau 2022 TARNAC: Recettes 67 227,09€



Budget Principal Eau 2022 TARNAC: Dépenses 67 120,91€



Élagage

Depuis 2014, les 50 kilomètres de routes communales sur notre territoire ont toujours constitué une préoccupation majeure. L'entretien de la voirie est une nécessité absolue si nous souhaitons lui assurer une longévité et garantir la sécurité des usagers de la route.

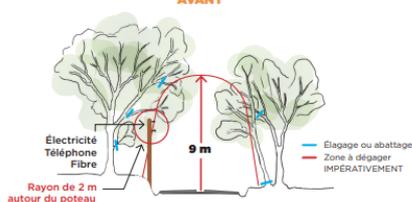
Avec les travaux de déploiement du projet 100% Fibre 2021 qui sont maintenant terminés, cet entretien préventif devient impératif.

C'est pourquoi, comme l'a déjà fait l'équipe municipale précédente, nous souhaitons vous rappeler vos obligations et vous permettre d'engager les coupes nécessaires.

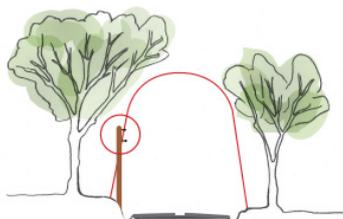
En cas de non-réalisation, l'article L-131-7-1 du code de la voirie routière autorise la collectivité, après mise en demeure sans résultat, à procéder à l'exécution d'office des travaux nécessaires et à mettre à la charge des propriétaires qui n'ont pas effectué ces travaux les frais engagés.

PRÉCONISATIONS D'ENTRETIEN SUR ARBRES SAINS

AVANT



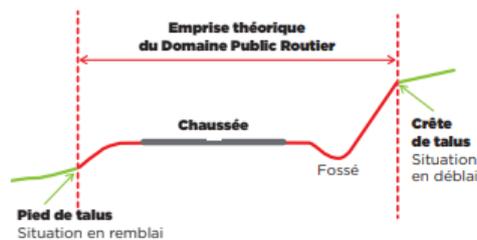
RÉSULTAT ATTENDU



Certains habitants ont déjà entrepris les travaux, mais c'est un effort à faire de la part de tous les propriétaires.

Nous comptons sur votre implication et remercions ceux qui ont déjà entrepris les travaux d'élagage.

MODALITÉS DE DÉLIMITATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER



Repas à emporter

Le CCAS de notre Commune propose depuis quelques mois un nouveau service à sa population : la production de repas complet et de qualité et leur portage à domicile en liaison froide. Un certain nombre fait déjà appel à ce service et nous vous invitons à être plus nombreux encore !

N'hésitez pas à appeler Julie notre cuisinière au 05 55 96 35 49.

Producteur de plantes vivaces et arbustes

Le Jardin 15, Merciel la côte
19170 Tarnac

des Gueux

Sur RDV
tél : 05.55.46.66.02
jardindesgueux@orange.fr

jardinier DPLG en aménagement paysager
Siret : 42271315000021

Marché de producteurs

Samedi 28 mai la mairie de Tarnac a proposé un marché de producteurs locaux et bio.

Le soleil étant de la partie, ce n'est pas moins d'une centaine de personnes qui se sont rendues sur le marché et qui ont pu profiter de cette belle journée festive sur l'esplanade de l'église. Au menu : viandes, légumes, plants, fromages, ainsi que quelques productions artisanales. Un coin restauration avait même été prévu afin que visiteurs comme exposants puissent prolonger le plaisir.



Et tous les visiteurs ont ressenti le même sentiment :
« Que ça fait du bien de se retrouver enfin ! »

Une sortie nature à la découverte de la biodiversité et des paysages du Plateau de Millevaches était aussi prévue avec l'Association « Le Champ des Possibles ». Ce fut un beau succès !

retrouvez toute l'actualité communale
sur www.vivreatarnac.fr
intramuros.org/tarnac

État civil

Nous avons appris le décès tragique de Dimitri Reiser, Président en exercice de l'actuel comité des Fêtes.

La commune de Tarnac souhaite présenter ses plus sincères condoléances à sa famille.

Dimitri par son engagement au sein de la commune et son sens du service avait su avec les moyens qui étaient les siens apporter de la joie aux Tarnacois en faisant vivre le comité des fêtes. Qu'il en soit ici publiquement remercié.

Nous avons une pensée toute particulière à Tamar et ses enfants Anouk et Maël, dans cette épreuve douloureuse.

Décès :

Gisèle GERMOND veuve GASTELLIER, le 26/11/2021 à 99 ans

Ginette FIALAIRE veuve SOULC, le 14/02/2022 à 88 ans

Serge LEROY, le 15/02/2022 à 83 ans

Denise LAMAND veuve GADOT, le 15/02/2022 à 97 ans

Odette URBAIN veuve MAZURIER, le 01/03/2022 à 95 ans

Monique COURTEIX veuve BLOU, le 01/03/2022 à 83 ans

Jean-Marc FENAUX, le 05/04/2022 à 71 ans

Gabrielle DEDENIS veuve PRADOUX, le 13/04/2022 à 97 ans

Naissance :

Gustave Didier Philippe LAURENCE, le 18 avril 2022, de Mélissa GOUTHIER et Alexandre LAURENCE

IPNS

TARNAC – Mairie & Agence Postale
ouverts de 9h à 12h sauf mercredi et dimanche
tél. : 0555 95 53 01 – fax : 0555 95 18 37 – mairie.tarnac@orange.fr

Tableaux de Roger Nivelte



La commune vient d'acquérir 3 tableaux du célèbre peintre africaniste et orientaliste Roger NIVELTE représentant des vues de notre commune (1899-1962). Cet achat au coût maîtrisé est l'opportunité pour la commune d'augmenter son patrimoine artistique. Nous ne manquerons pas d'en faire une présentation publique dès que possible.

Il semblerait que ce peintre ait passé une partie de la seconde guerre mondiale à Tarnac. Nous avons débuté une enquête mais tous les témoignages autour de sa présence seraient un plus. Nous invitons nos aînés à faire appel à leur mémoire et à nous transmettre toute information disponible. Merci à tous !

École

Vous le savez sans doute, l'École communale de Tarnac est plus que menacée. Aujourd'hui, seuls 3 enfants sont scolarisés à Tarnac et à la rentrée scolaire de septembre, il est prévu ... 0 enfant !

Nous avons l'assurance d'avoir un enseignant pour la rentrée, mais un enseignant sans enfant, est-ce bien utile ?!

Notre volonté, en tant qu'élus, est de sauver cette école, car une commune sans école et une commune qui se meurt.

C'est pourquoi par ces quelques mots, nous invitons tous les parents d'élèves qui le souhaitent à inscrire et scolariser leurs enfants à l'École Communale de Tarnac.

Cette année encore la commune a mis à disposition des pierres pour permettre aux agriculteurs le souhaitant de réparer les pistes.

Merci à Raymond Mazurier d'avoir arrangé une partie de la piste allant de la croix de Couffy à Larfeuil, ainsi qu'à Florian Grenet pour celle de La Beyreberolle à Chez Troussas et à Evariste Grandaud pour le chemin allant au Puy de Murat.

Piste



Dépôt de gerbe

Dans l'après-midi du 6 avril 1944 lors du passage de la division nazie Brehmer à Tarnac, 9 personnes furent interpellées entre 16 et 18h. Quatre d'entre elles furent fusillées à 21h sur la route de Rempnat, les cinq autres perdirent la vie aux camps d'Auschwitz Birkenau le 1er mai 1944.

Nourri par une volonté de ne pas oublier, Monsieur le maire a honoré la mémoire des personnes qui perdirent la vie en déposant une gerbe à la stèle commémorative. Une minute de silence a été respectée.

Nous reviendrons plus en détail sur ces événements dans l'avenir avec l'organisation d'une cérémonie officielle.



8 mai 1945

Le 8 mai, les élus, quelques habitants, les pompiers de Bugeat et de Peyrelevade ont commémoré la fin de la guerre en Europe en déposant une gerbe au monument aux morts et sur la tombe des juifs au cimetière. La Stèle du Mazaud a également été fleurie pour honorer nos résistants.

Un verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie.

Orage de grêle

Suite au violent orage de grêle du samedi 4 juin, nous avons répertorié tous les dégâts occasionnés par celui-ci et transmis à la Préfecture.

Nous avons recensé une partie des personnes sinistrées, mais malheureusement, aucune commune corrézienne n'a été retenue comme étant en état de catastrophe naturelle (arrêté du 10 juin 2022).



Sécheresse

Suite au temps estival du mois de février, aux fortes chaleurs printanières et malgré les orages, nous avons reçu une information concernant l'anticipation d'un épisode de sécheresse de la part de l'Agence Régionale de Santé. Il est fortement recommandé de faire des économies d'eau, en limitant les arrosages de jardins, lavage de voiture, remplissage de piscine, etc...

La situation n'est pas alarmante sur notre commune mais nous devons faire attention de manière à ne pas avoir de pénurie.

Permis piéton

Le gendarme Aupetit a remis à Enzo son permis piéton.



Nids d'hirondelles

Les élèves de l'école de Tarnac, avec l'aide de l'institutrice Claire et de l'ATSEM Agnès, ont fabriqué des nids d'hirondelles en terre et papier mélangés.

Laurent a installé ces nids sous les toits de l'école et des préaux. Espérons que beaucoup d'hirondelles en profiteront pour notre plus grand plaisir.

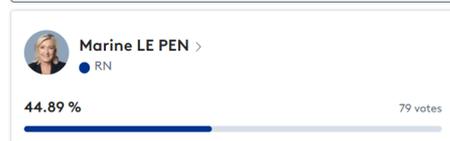
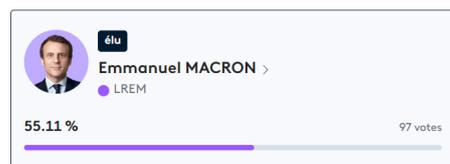


Nouveaux équipements publics



Résultats de l'élection présidentielle 2022

Pour les élections présidentielles, une belle mobilisation des Tarnacois est à souligner avec une participation de 81,21 % au premier tour et 76,95 % au deuxième tour.



source : ministère de l'Intérieur

source : ministère de l'Intérieur

Ordures ménagères

La diminution du tonnage d'incinération au profit du tri sélectif est un enjeu fondamental et chacun est concerné.

En effet, plus le tonnage d'incinération diminue, moins le coût est élevé et moins le rejet de polluant est important (plus de recyclage = moins d'utilisation de matière première).

Avec la mise en place du tri sélectif au 1er avril 2012, nous avons pu réduire le tonnage d'incinération de 9% (120 tonnes environ).

Les débuts sont encourageants, mais nous devons être attentifs et constants dans nos efforts. Il en va de notre environnement, de notre qualité de vie, mais aussi du devenir de nos enfants.

Le ramassage et le traitement des ordures ménagères sont de la compétence de la Communauté de Communes Vézère-Monédières-Millesources. Une étude est en train d'être mise en place pour justement inciter à trier plus. Plusieurs options seront présentées aux élus et un choix devra être fait : extension des consignes de tri, Redevance Incitative (RI) ou Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI).

Nous rappelons aussi que nous autorisons les dépôts de déchets verts aux anciennes ordures mais que tout autre dépôt sauvage est

Vol de matériel public

L'investissement public de notre commune dans des équipements bénéficiant à tous est sans faille. Cependant nous faisons face à la bêtise et la malhonnêteté d'individus peu scrupuleux et nous déplorons le vol d'une table de pique-nique que nous avons installé le long de la Chandouille. Elle permettait de passer un moment agréable et se forger un souvenir idyllique de cet endroit.

Bien qu'écornée par cet acte, notre volonté pour permettre le développement d'une image agréable, positive et adaptée à la vie d'aujourd'hui reste intacte. Un dépôt de plainte a été déposé et l'enquête est en cours.

Lingettes



Notre agent en charge de la station d'épuration, a dû intervenir récemment pour débloquer une des deux pompes de notre station d'épuration. Outre le fait que ce soit un travail fastidieux, aux conditions sanitaires médiocres, ce type de panne peut engendrer des dépenses importantes.

Il faut savoir que les grilles de protection des pompes de la station ne permettent pas de retenir toutes les lingettes de plus en plus nombreuses. Elles sont non recyclables et ne se décomposent pas dans l'eau ! Il ne faut surtout pas les jeter dans les toilettes mais à la poubelle ! Leur usage doit être réduit au maximum voir banni.

Rappelons que nos poubelles débordent, que la tendance est à la réduction des déchets et une lingette n'a rien d'indispensable !

formellement interdit sous peine d'amende comme le prévoit la loi. La sanction dépendra de la qualification des faits reprochés puisque le fait d'abandonner des déchets ou de constituer un dépôt illégal de déchets peut être, selon le cas, une contravention de 4e (750 € maximum) ou de 5e classe (1500 € maximum, 3000 € en cas de récidive) ou un délit.